

Levée des restrictions d'accès en déchèterie

Les administrés peuvent désormais fréquenter leur déchèterie selon leurs besoins. Néanmoins, **et jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire au 10 juillet**, les mesures barrières sont maintenues : présentation du badge vitre fermée, 3 véhicules maximum simultanément sur site, temps de présence limité à 15 minutes, pas de prêt d'outils de nettoyage, pas d'aide au déchargement possible, distanciation physique. Le port du masque reste lui aussi vivement recommandé.



Reprise progressive de la collecte des textiles

Après plus de trois mois d'arrêt, le Relais 23 reprend progressivement la collecte et le recyclage des textiles sur tout le territoire du SYDED. Les usagers pourront redéposer **à compter du 1^{er} juillet** leurs textiles usagés, linges de maison et chaussures dans les bornes dédiées.

Le SYDED est heureux de voir les choses revenir à la normale et évoluer dans le bon sens concernant le tri des déchets.

Le SYDED vous remercie d'avoir su faire face aux contraintes imposées par cette période sanitaire délicate.